





Espaces de coworking pour les étudiants. Suite à la crise sanitaire, 40% des jeunes font état de trouble anxieux généralisé. La MEL a établi une liste de tiers-lieux où les étudiants peuvent se retrouver et travailler. Un bon moyen de rompre la solitude et l'isolement.

https://www.lillemetropole.fr/actualites/marre-detudier-seul-chez-vous

Remboursement des abonnements ilevia pour les étudiants. La mesure concerne les abonnements non utilisés (ou peu utilisés) de novembre 2020 à mars 2021. Par ailleurs, la MEL autorise la suspension des abonnements jusqu'au 31 août 2021. Pour bénéficier de ces mesures, rendez-vous sur le site d'ilevia. https://www.lillemetropole.fr/actualites/remboursement-des-abonnements-ilevia-non-utilises-pour-les-etudiants

Environnement

Nettoyons la nature. Suite aux annonces gouvernementales du 4 mars et à la situation sanitaire actuelle, la Région a décidé de reporter l'opération « Hauts-de-France propres » au mois de mai, sous réserve d'une évolution favorable du contexte sanitaire. Les dates du 19 et du 20 mars sont donc annulées.

Une grainothèque sera bientôt à votre disposition à la mairie.

Qu'est-ce qu'une grainothèque ? Il s'agit de mettre à la disposition des habitants des graines reproductibles de fleurs et de légumes sur le principe du don et de l'échange. Cette grainothèque recevra des semences issues d'espèces reproductibles, donc impérativement non-hybrides et non F-1, issues de cultures sans traitements chimiques.

Partager des graines, c'est améliorer la biodiversité de chaque jardin, de chaque potager, et c'est aussi créer du lien social, tellement mis à mal en ces temps de pandémie. Pour que le projet vive et soit réellement collaboratif, en fin de saison chaque participant redonne des graines pour augmenter le choix et la quantité de graines à disposition de tous pour l'année suivante. Sans cela, la grainothèque se vide et dépérit. Maintenons ce patrimoine vivant, transmis depuis des générations, en le faisant progresser dans le village. Dès que la situation sanitaire le permettra, la grainothèque sera inaugurée et le projet vous sera expliqué plus en détails.

L'association erquinghemoise N.A.T.U.R.E (Nous Avons Tous Un Rôle Essentiel) vous propose des balades cueillettes le dimanche de 14h à 16h, le 21 mars, les 4 et 18 avril, les 2, 9 et 16 mai. Renseignements et inscriptions sur la page Facebook de l'association.



La vie du village

Travaux Route de Fournes. Ils commenceront début avril, pour une durée prévisionnelle de 4 à 6 mois. Ces travaux, pilotés par la Métropole Européenne de Lille, ont pour premier objectif de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe très fréquenté.



Pour cela, des chicanes seront installées de part et d'autre de la route de Fournes, et les carrefours avec les rues de l'Église et de la Gare seront placés sous le régime de la priorité à droite. Les autres aménagements consistent en la réfection des trottoirs, des stationnements et de la chaussée ainsi qu'en l'aménagement d'itinéraires cyclables.

Le phasage du chantier est le suivant :

- 1. Devant le Domaine des Muriers, pendant 6 semaines environ : la route de Fournes sera barrée entre le rond-point « Fin de la guerre » et la rue de l'Église, et une déviation passera par la route d'Aubers et la rue de la Gare.
- 2. De la rue de la Gare vers Beaucamps-Ligny, côté droit (numéros pairs des maisons), puis côté gauche ; la circulation sera alternée et les arrêts de bus seront décalés au début de la rue de la Gare.
- 3. Construction de la chicane côté Beaucamps Ligny et pose de l'enrobé final sur toute la chaussée (route barrée).

L'accessibilité aux habitations et aux champs sera préservée pendant toute la durée du chantier, le soir et les week-ends. La base de vie du chantier sera installée sur le parking en gravier du Chemin des Saules. La partie goudronnée du parking restera accessible au stationnement des voitures.

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre prochain, c'est maintenant! Rendez-vous sur viescolaire@erquinghemlesec.fr

Mairie

132 rue de l'église 59320 Erquinghem Le Sec 03.20.44.72.34 mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture : le jeudi de 16h30 à 19h ou sur RDV

Pour toute l'actualité : www.erquinghemlesec.fr la page Facebook l'application Panneaupocket

Vivons Erquingh' \checkmark le Sec ℓ nsemble

Port du masque

obligatoire

Un Village à votre image

Erquinghem-le-Sec

Vos poubelles doivent être rentrées après le passage du camion, au plus tard le lendemain matin. Pensez à vos voisins et évitez d'encombrer les trottoirs! Merci.

Nos amis les chiens aiment les promenades dans la campagne. La loi oblige leurs maîtres à les tenir en laisse dans les espaces publics. La divagation des chiens dans les champs, qui sont des propriétés privées, est considérée



comme un acte de chasse, ce qui est répréhensible. En outre, le printemps est une période de reproduction de la faune.

Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de respecter ces dispositions qui doivent permettre à chacun de profiter du grand air tout en préservant la faune qui peuple nos champs et dont certaines espèces sont particulièrement en danger, comme la perdrix grise et le passereau.

Pour rappel, il est également interdit de laisser son chien errer dans les rues du village.

Covid-19.

Vaccination. La Municipalité d'Erquinghem le Sec, en partenariat avec celle de la Bassée, a proposé aux personnes de plus de 75 ans qui le souhaitaient de s'inscrire sur les listes du Centre de vaccination de La Bassée, et de bénéficier d'une première injection du vaccin dès le 4 mars.



Une seconde liste a été établie pour les personnes de 65 à 75 ans souffrant de pathologies qui peuvent justifier une vaccination prioritaire; ils seront appelés pour fixer un rendez-vous dès que ce Centre de vaccination pourra les prendre en charge. Ils peuvent également se rapprocher de professionnels de santé habilités à vacciner.

Les personnes de 50 à 65 ans qui sont dans le même cas de figure peuvent également solliciter un rendez-vous auprès d'un professionnel de santé ou sur le site Doctolib.

Déplacements. Les Nordistes sont appelés à éviter de se déplacer en dehors du département et à limiter les contacts afin de faire collectivement barrage à la propagation du virus.

Le port du masque est désormais obligatoire jusqu'au 31 mars, dans le département du Nord, à partir de 11 ans, en raison de la dégradation de la

situation sanitaire:

- dans toutes les agglomérations, c'est-à-dire entre les panneaux d'entrée et de sortie de la commune :
- dans les lieux de promenade fréquentés;
- des équipements aux abords situés agglomérations (centres commerciaux, établissements scolaires, équipements sportifs).

agglomération

Par dérogation, les cyclistes et les personnes pratiquant une activité physique intense ne sont pas dans l'obligation de porter le masque.

Des contrôles renforcés sont annoncés.

Porter le masque, c'est se protéger et protéger les autres. Garantir la sécurité sanitaire de tous doit être la priorité de chacun.

Le Parcours du cœur, qui réunit chaque année marcheurs et cyclistes erquinghemois pour une matinée sportive et conviviale, ne pourra pas être organisé cette année. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la Fédération française de cardiologie organise la première édition des Parcours du cœur connectés.

Le challenge est de cumuler individuellement et chacun à son rythme un maximum de kilomètres qui viendront s'ajouter au compteur global. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur la plateforme www.parcoursducoeurconnectes.fr . La participation est de 2 euros, dont 1,50 seront reversés à la FFC.



Enregistrez vos kilomètres avec l'appli Zapsports ou sur votre montre connectée ou votre podomètre. Puis saisissez directement sur plateforme le nombre de kilomètres effectués en marchant, en courant,

ou en pédalant en extérieur ou en intérieur.

Départ du challenge le 13 mars à 6h; fin du challenge le 30 avril à 18h. Bouger plus, c'est mettre toutes les chances de son côté pour améliorer sa qualité de vie et diminuer les risques cardio-vasculaires. J'aime mon cœur. je participe!

CALENDRIER

15 mars : mise en peinture des pylônes ; 6 avril : début des travaux Route de Fournes :

8 avril : Conseil municipal (sans public, en raison de la pandémie).